

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ETAP240/5031B

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ETAP240/5031B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Encre d'impression.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Electra Polymers Ltd
Roughway Mill
Tonbridge
Kent TN11 9SG
UK

Tel: +44 1732 811118

Fax: +44 1732 811119

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1732 811 118 (08.30 - 17.00 GMT)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Non classé.

Santé humaine The product contains small amounts of organic solvents. Considéré avoir un faible risque par inhalation aux températures normales du poste de travail.

Environnement Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Mentions de mise en garde P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

ETAP240/5031B

Contient	MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE
WHMIS Label	Materials Causing Other Toxic Effects.
Mentions de mise en garde supplémentaires	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette). P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Methoxypropoxypropanol Numéro CAS: 34590-94-8	30-60%
Classification Non classé.	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -
MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE Numéro CAS: 868-77-9 Numéro CE: 212-782-2	1-5%
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) R43 Xi;R36/38
2-MÉTHYL-1-(4-MÉTHYLTHIOPHÉNYL)-2-MORPHOLINOPROPAN-1-ONE Numéro CAS: 71868-10-5 Numéro CE: 400-600-6	1-5%
Classification Acute Tox. 4 - H302 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22 N;R51/53
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL Numéro CAS: 112-34-5 Numéro CE: 203-961-6	<1%
Classification Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R36

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Information générale Consulter un médecin si une gêne persiste.

ETAP240/5031B

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu.
Contact cutané	Irritation cutanée.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière.
------------------------------------	-------------------------------------

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	N/A Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

ETAP240/5031B

Méthodes de nettoyage Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique. Voir aussi la rubrique 12. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

Classe de stockage Miscellaneous hazardous material storage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Methoxypropoxypropanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 308 mg/m³

*

2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 67,5 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 15 ppm 101,2 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE (CAS: 868-77-9)

DNEL

Industrie - Cutanée; Effets systémiques: 1.3 mg/m³

Industrie - Inhalatoire; Effets systémiques: 4.9 mg/m³

Consommateur - Cutanée; Effets systémiques: 0.83 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Effets systémiques: 2.9 mg/m³

Consommateur - Ingestion; Effets systémiques: 0.83 mg/m³

ETAP240/5031B

PNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Eau douce; 0.482 mg/l - Eau de mer; 0.482 mg/l - STP; 10 mg/l - rejet intermittent; 1 mg/l - Sédiments (eau douce); 3.79 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 3.79 mg/kg - Sol; 0.476 mg/l
-------------	---

2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL (CAS: 112-34-5)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Court terme : mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme : 20 mg/kg p.c. /jour Industrie - Inhalatoire; Long terme : 67.5 mg/m ³
PNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Eau douce; 1 mg/l - Eau de mer; 0.1 mg/l - Sédiments; 4 mg/kg - Sol; 0.4 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection individuelle

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Néoprène. Polyvinyl chloride (PVC). Stratifié de polyéthylène et éthylène/alcool vinylique (PE/EVOH).

Autre protection de la peau et du corps

Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Prévoir une fontaine oculaire. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Bleu.

ETAP240/5031B

Odeur	Faible.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	185-195°C @
Point d'éclair	75 based on solvant°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Autre inflammabilité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.2 @ 20 deg C @ °C
Densité apparente	Indéterminé.
Solubilité(s)	Indéterminé.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	Viscosité cinématique > 20,5 mm ² /s.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Non
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.
Commentaires	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.
9.2. Autres informations	
Autres informations	None.
Indice de réfraction	Indéterminé.
Taille de particules	Non applicable.
Poids moléculaire	Non applicable.
Volatilité	Indéterminé.

ETAP240/5031B

Concentration de saturation	Indéterminé.
Température critique	Indéterminé.
Composé organique volatil	Indéterminé.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Peut polymériser.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Bases fortes. Oxydants puissants. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Valeur estimée.

ETA orale (mg/kg) 45 454,55

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Valeur estimée.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Valeur estimée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine Valeur estimée.

pH extrêmes Valeur estimée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Valeur estimée.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Valeur estimée.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - : Indéterminé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

ETAP240/5031B

Essais de génotoxicité - in vitro Indéterminé.

Essais de génotoxicité - in vivo Indéterminé.

Cancérogénicité

Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

Toxicité pour la reproduction - développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Valeur estimée.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Valeur estimée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale

Knowledge about health hazard is incomplete. The product contains small amounts of organic solvents. Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses.

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion

Pas de danger spécifique pour la santé connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Pas de danger spécifique pour la santé connu. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire

Pas de danger spécifique pour la santé connu. Irritant pour les yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Voie d'exposition

Inhalatoire Absorption cutanée Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Symptômes

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausées, vomissements. Irritation des yeux et des muqueuses.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Indéterminé.

ETAP240/5031B

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre Indéterminé.

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie Indéterminé.

Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin Indéterminé.

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques Indéterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit contient des substances solubles dans l'eau et qui peuvent se répandre dans les hydrosystèmes.

Coefficient d'adsorption/désorption Indéterminé.

Constante de Henry Indéterminé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

ETAP240/5031B

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended). The Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (SI 2002 No. 2677) (as amended). Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.
Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.
Listes pour la santé et l'environnement	Aucun composant n'est listé.
Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Publié par	Responsable HSE.
Date de révision	19/06/2015
Révision	1
Remplace la date	18/05/2015

ETAP240/5031B

Phrases de risque dans leur intégralité	NC Non classé R22 Nocif en cas d'ingestion. R36 Irritant pour les yeux. R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.